

Information relative au cours de natation.
Document à rendre pour le lundi 08/09/2025 au plus tard.

Chers parents,

Comme l'année précédente, en accord avec la ville de Hannut et le groupe Plopsa, nous vous proposons le renouvellement de l'abonnement au complexe au prix unique de 54€.

L'abonnement pourra être utilisé tant pour les cours de natation dispensés lors des horaires scolaires que pour les accès au complexe à titre privé (en ce compris l'accès au parking) tous les jours de l'année (we et vacances compris).

L'abonnement prendra cours le 1^{er} octobre 2025 et sera valable jusqu'au 30 septembre 2026.

La facture vous sera transmise par l'intermédiaire de la plateforme It-School.

Nous vous demandons de l'acquitter dans les délais et ce afin de pouvoir délivrer les abonnements le plus rapidement possible.

L'élève recevra sa nouvelle carte d'abonnement dès que nous aurons enregistré le paiement .
Vous ne devez pas vous déplacer pour le retrait de l'abonnement.

Il n'est pas possible de payer à la séance.

Le cours de natation est un cours obligatoire.

Les absences sont à justifier par motif écrit à remettre au professeur d'éducation physique.

Nous vous invitons à compléter le tableau ci-dessous et remettre celui-ci au titulaire de votre enfant.

Nom de l'enfant	Classe	Possède un abonnement extérieur/ club Copie à remettre au titulaire de votre enfant	Souscrit à l'abonnement « Ecole Plopsa » pour 2025-2026
.....

Nous vous remercions pour la bonne lecture accordée à ce courrier,

L'équipe éducative et Maryse Lallemand.